5 mai 2026

Étaient présents :	Ahmed Abdulla	☑	Khedidja Menad	☑	
	Eve Deland	☑	Charif Rizk	☑	Marie-Soleil Jacques, directrice
	Geneviève Dorval	☑	Catherine Sayad	☑	Erika Barolet, secrétaire
	Viviane Fournier P.	☑	Lyubka Stoykova	☑	
	Marie-Claude Godin	☑	Stéphanie Toner	☑	
	Marie-Pier L'Heureux	☑		☑	
Étaient absents :	Marie-Pier Lacas	☒		☒	Invité(e) :
					Alexandre Mathieu, directeur adjoint

SUJET	RÉSUMÉ DES PROPOS	RESPONSABLE DU SUIVI
1. Ouverture de l'assemblée	19h03	
2. Présence et vérification du quorum	Nous avons quorum	
3. Période de questions du public	Aucun membre du public	
4. Adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour a été adopté tel quel Résolution : CÉ2526-0505-01 Ordre du jour proposé par M^{me} Toner Secondé par M. Rizk	

5. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 24 mars 2026	Les membres du CÉ ont pris connaissance du procès-verbal de la rencontre de mars, lequel a été adopté sans modification. Résolution : CÉ2526-0505-02 Proposée par M^{me} Fournier Secondée par M^{me} Toner	
6. Suivis au procès-verbal		
7. Sujets :		
7.1. Frais chargés aux parents	La direction présente la réflexion annuelle menée par l'équipe enseignante concernant les frais chargés aux parents pour l'année scolaire à venir. L'objectif demeure de maintenir des montants bas, cohérents et comparables d'un niveau à l'autre, de la maternelle à la 6e année. Deux volets sont analysés : • le matériel didactique acheté par l'école et facturé aux parents ; • le matériel scolaire que les parents doivent fournir en début d'année. **Montants par niveau :** • **Maternelle 4 ans** : 0,95 $ • **Maternelle 5 ans** : 40,05 $ • **1re année** : 96,25 $ • **2e année** : 94,30 $ • **3e année** : 90,35 $ • **4e année** : 84,40 $ • **5e année** : 116,85 $ • **6e année** : 110,55 $ **Montants – SSEC** • **Premier cycle** : 62,00 $ • **Deuxième cycle** : 72,75 $ • **Troisième cycle** : 74,95 $ Les listes sont harmonisées par cycle, à l'exception de quelques particularités propres à l'enseignement de l'anglais. Les listes seront transmises aux analystes du centre de services scolaires afin d'en vérifier la conformité légale. Aucune correction n'a été demandée au cours des deux dernières années.	

	La direction souligne l'amélioration notable de la planification des frais au fil des ans. Les montants facturés correspondent désormais beaucoup mieux à l'utilisation réelle du matériel. Le centre de services scolaires exige une grande précision, notamment en raison de recours passés dans d'autres établissements. Les listes doivent être approuvées par le conseil d'établissement avant leur transmission officielle aux analystes. Résolution : CÉ2526-0505-03 Proposée par M^{me} Fournier Secondée par M^{me} Toner	
7.2. Mesures dédiées et protégées 25-26	La direction rappelle qu'au cours de l'année, plusieurs montants ont été présentés de façon préliminaire en gestion scolaire. Les montants présentés aujourd'hui correspondent aux sommes finales reçues et dépensées pour l'année en cours. Il ne s'agit donc pas des montants de l'an prochain. Le détail de l'utilisation de ces sommes sera présenté lors du dépôt du budget en novembre. **Montants reçus par mesure** • Aide alimentaire : 28 546 $ (baisse d'environ 15 000 $ par rapport à l'an dernier, mais les besoins ont pu être couverts grâce aux surplus accumulés les années précédentes) • Programme de tutorat : 23 874 $ • Outils de pistage du progrès en lecture : 4 383 $ (montant destiné aux dépistages et à l'utilisation des outils par les enseignants) • Soutien à l'utilisation des outils de pistage : 4 826 $ • Prévention de la violence et de l'intimidation : 2 414 $ • Acquisition d'œuvres littéraires : 17 177 $ (incluant un budget pour la bibliothèque et un budget pour l'achat de livres en classe) • Sorties scolaires en milieu culturel : 16 901 $ (complété par le budget « Culture à l'école ») • Financement maternelle 4 ans – base régulière : 14 672 $ **Mesures protégées – total : 112 000 $** • Mesures dédiées – volet parents maternelle 4 ans : 3 360 $ (activités parents-enfants, achat de jeux de société, etc.)	

	• Ressource additionnelle maternelle 4 ans : 31 915$ (20 h TES dédiées) • À l'école, on bouge! : 19 204 $ (achat de matériel pour la cour, activités sportives, sorties, projets plein air, etc.) • Aide aux parents : 3 188 $ (budget spécifique au premier cycle) • Services professionnels : 169 172 $ (montant insuffisant pour couvrir un poste complet, complété par d'autres mesures) • Formation continue – numérique : 7 012 $ (montant dédié à la libération et aux formations liées aux technologies éducatives) • Programme de mentorat : 2 120 $ (soutien à l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants) • École accessible et inspirante : 24 181 $ (mesure offrant une plus grande flexibilité ; utilisée notamment pour financer divers événements scolaires) • Soutien à l'intégration en classe ordinaire (EHDAA) : 5 508 $ • Concertation, planification et préparation : 5 125 $ **Mesures dédiées – total : 271 585 $** **Total des mesures ministérielles reçues pour 2025-2026 : 384 378 $** L'aide alimentaire couvre : • les déjeuners et collations pour les élèves du SSEC ; • les repas pour certaines familles en difficulté ; • des collations ponctuelles au service de garde ; • des activités spéciales (ex. : cabane à sucre, ateliers culinaires, dégustations, projets pédagogiques) ; • les collations offertes aux élèves impliqués dans le tutorat. La direction note une augmentation du nombre de familles ayant besoin de soutien alimentaire cette année. Une attention particulière est portée pour distinguer les besoins réels des préférences alimentaires des élèves, en collaboration avec l'équipe et les parents.	

	La signature du président et de la secrétaire du conseil d'établissement est requise afin de transmettre les documents au centre de services scolaires. Résolution : CÉ2526-0505-04 Proposée par M. Rizk Secondée par M^{me} Fournier	
7.3. Activités de fin d'année	La direction informe le conseil que les activités de fin d'année seront concentrées sur une courte période, en raison du fait que les examens ministériels se terminent tard cette année. Le dernier examen aura lieu le **11 juin**, suivi d'une **journée pédagogique le 12 juin**. La dernière semaine d'école sera donc particulièrement chargée. **Activités des finissants** • **Sortie des finissants – Croisière sur le fleuve** La traditionnelle sortie en bateau aura lieu le **16 juin**. Un lunch sera fourni, financé en partie par la mesure d'aide alimentaire. • **Soirée des finissants** La soirée officielle se tiendra le **18 juin**. Les élèves se rassembleront d'abord au gymnase de l'école primaire, puis effectueront la marche symbolique vers l'école secondaire. Les familles seront invitées à les rejoindre à l'école secondaire pour la cérémonie. **Spectacle de musique** Le **18 juin en après-midi**, les parents seront invités à assister au spectacle de musique. La générale pour les élèves aura lieu la veille. **Million de kilomètres** La journée sportive « Million de kilomètres », qui tient lieu de fête de fin d'année, se déroulera le **19 juin**. **Semaine de reconnaissance du personnel** La direction rappelle que l'école souligne la reconnaissance du personnel dans une seule semaine commune, plutôt que par catégories de personnel, afin d'assurer une équité pour tous. La **semaine de reconnaissance aura lieu du 25 au 29 mai**. Bien qu'il n'y ait pas d'OPP cette année, les parents qui souhaitent contribuer (ex. : cartes, mots, petites attentions) peuvent communiquer avec la direction, qui facilitera l'organisation. L'école prévoit également quelques activités internes pour souligner la semaine, incluant habituellement trois événements répartis du lundi au vendredi.	

8. Enseignants : suivi de la vie scolaire	Plusieurs activités éducatives et projets ont eu lieu ou sont à venir dans les différents cycles. Les élèves du 1er cycle ont notamment assisté à une sortie au théâtre, qui a été très appréciée. La pièce, interactive et adaptée au niveau primaire, a suscité beaucoup d'enthousiasme chez les enfants. D'autres sorties sont également prévues, comme l'Insectarium pour certains groupes et le Planétarium pour d'autres. De plus, une auteure, Marie Deslauriers, sera bientôt en visite à l'école afin de présenter son travail aux élèves de premier cycle. Sur le plan pédagogique et artistique, plusieurs projets ont été réalisés. À la bibliothèque, les élèves ont conçu des animaux imaginaires à partir de matériaux recyclés, ce qui a favorisé leur créativité et leur engagement. Un projet de tricot collectif a aussi été mené avec une artiste invitée. Cette initiative a impliqué des élèves de différents niveaux, qui ont créé une œuvre d'art urbain éphémère installée à l'extérieur de l'école. Les élèves se sont montrés très investis et ont pu développer leurs habiletés motrices fines. Chaque cycle poursuit également ses activités spécifiques. Les élèves du 3e cycle participeront à des sorties à la Biosphère et au Cosmodôme. Au 2e cycle, un projet multidisciplinaire sur les oiseaux a permis d'intégrer plusieurs matières, notamment grâce à la visite d'un fauconnier et d'une biologiste. En 4e année, les élèves prennent part à un projet artistique en lien avec le skateboard, qui inclut la personnalisation de planches et une journée d'activités sportives. Des sorties en plein air sont prévues pour les 3e année, incluant diverses activités encadrées telles que le tir à l'arc, l'hébertisme et des jeux animés. L'école poursuit aussi des initiatives favorisant l'engagement et l'intégration des élèves, notamment un projet de tutorat où des élèves du groupe 824 animent des activités auprès des maternelles. Ce type d'activité permet aux élèves de développer leur sens des responsabilités et de réfléchir à leur rôle. Une préoccupation a été soulevée par un parent concernant la journée thématique des « jumeaux », certains élèves s'étant retrouvés sans partenaire, ce qui a pu être difficile pour eux. L'école rappelle que ces activités demeurent facultatives et met en place des stratégies pour favoriser l'inclusion de tous. Enfin, en matière de sécurité, l'exercice de confinement annuel s'est déroulé avec succès, démontrant le sérieux et la préparation des élèves et du personnel. Bien que la pratique du confinement soit à la discrétion des écoles, elle est maintenue afin de mieux préparer les élèves et de les rassurer face à d'éventuelles situations d'urgence.	
9. Service de garde		

9.1. Frais chargés aux parents 26-27	Concernant le service de garde, la grille tarifaire pour la prochaine année a été présentée. Une augmentation de 3 % a été appliquée à certains frais, dans l'objectif de maintenir des ajustements progressifs d'une année à l'autre et d'éviter des hausses plus importantes en une seule fois. L'école privilégie ainsi l'augmentation minimale recommandée, appliquée de façon régulière. Le service de surveillance du dîner passera de 3,60 $ à 3,70 $. Les frais pour les journées pédagogiques passeront de 10,30 $ à 10,60 $. En ce qui concerne les frais de garde réguliers, ceux-ci sont déterminés par le ministère et n'ont pas encore été confirmés pour l'an prochain (ils sont actuellement de 9,70 $). Les frais de garde sporadique connaîtront également une légère hausse : le service du matin passera de 5,85 $ à 6,00 $, la période du dîner de 3,60 $ à 3,70 $, et le service après les classes de 5,60 $ à 5,75 $. Pour les repas, le coût passera de 6,45 $ à 7,20 $, en raison de l'augmentation imposée par le traiteur, répercutée directement aux parents. Enfin, les frais de retard passeront de 13,25 $ à 13,85 $ par tranche de 15 minutes. Ces frais s'appliquent dès qu'un parent arrive en retard, même pour quelques minutes, puisqu'ils tiennent compte du personnel qui doit demeurer sur place au-delà de son horaire. Des repas d'appoint peuvent aussi être fournis et facturés dans certaines situations, lorsque les élèves n'ont pas de lunch. Dans l'ensemble, ces ajustements visent à couvrir les coûts tout en limitant l'impact financier pour les familles. Résolution : CÉ2526-2403-06 Proposée par M^{me} Toner Secondée par M^{me} Fournier	
9.2. Journées pédagogiques 26-27	Concernant les journées pédagogiques de l'an prochain, la planification est en cours, mais n'est pas encore entièrement finalisée. Certaines activités ont déjà été réservées, tandis que d'autres sont en attente de confirmation ou d'ouverture des inscriptions. Pour le 27 septembre, l'activité initialement prévue (Bubble soccer) a été remplacée par Samajam en raison des coûts trop élevés. La réservation a été faite, mais la confirmation est toujours en attente. Le 5 octobre, une sortie au camp plein air (Défi-Nature à Verdun) est confirmée.	

	Le 4 novembre, une activité « Univers toutou » est prévue à l'école : les élèves pourront créer leur propre toutou; la réservation se fera en fonction du nombre d'inscriptions. Pour le 20 novembre, une sortie sportive (CEPSUM) a été planifiée avec diverses activités (piscine, trampoline, etc.), et la réservation est en cours de confirmation. Le 4 décembre, la journée cinéma est réservée, bien que le film ne soit pas encore déterminé. Le 4 janvier est une journée pédagogique fermée. Le 21 janvier, une sortie à Funtropolis est prévue et réservée; l'emplacement de Laval a été choisi pour limiter les coûts de transport. La réservation des autobus est en cours. Pour le 5 février, une activité avec Les amis de la montagne est envisagée, mais la réservation devra être faite à l'automne. Le 26 février, une activité « T'as qu'à bouger » est confirmée et se déroulera à l'école. Le 22 avril, une journée thématique « camping » est prévue avec le centre d'amusement Imaginarium. Le 11 mai, une sortie à l'école de cirque de Verdun est également confirmée. Enfin, les 14 et 21 juin sont conservées comme journées tempête qui pourront être ajustées au besoin. La réservation des autobus est effectuée dès que les activités sont confirmées, généralement pour un minimum de deux autobus (environ 90 élèves), avec ajustements possibles selon le nombre d'inscriptions. La planification complète des journées pédagogiques sera présentée lors d'une prochaine rencontre, une fois toutes les confirmations reçues.	
10. Correspondance	Aucune correspondance pour le conseil d'établissement.	
11. Rapport aux membres de la personne déléguée au Comité de parents	Il a été mentionné que la diminution du nombre d'élèves issus de l'immigration a eu un impact important sur les inscriptions au centre de services scolaire, avec une baisse d'environ 2 000 élèves. Cette situation entraîne des conséquences directes sur le financement des écoles, puisque les budgets sont en grande partie liés au nombre d'élèves. Ainsi, plusieurs coupures observées sont liées à cette baisse de clientèle. Dans ce contexte, certains projets d'ouverture d'écoles ont été revus. Par exemple, une nouvelle école prévue dans le secteur de Lachine ne sera finalement pas ouverte l'an prochain, faute d'un nombre suffisant	

	d'inscriptions. Bien que le bâtiment ait été entièrement rénové pour accueillir des élèves, il demeurera inoccupé temporairement, car les coûts d'exploitation seraient supérieurs au financement reçu. Cette situation découle notamment d'un écart entre les prévisions démographiques initiales et la réalité actuelle. Il a également été souligné que ces changements sont liés, entre autres, à l'évolution des politiques migratoires, qui ont modifié les projections démographiques. D'autres facteurs, comme les indices de défavorisation et les ratios d'élèves par classe, influencent également l'organisation scolaire. Enfin, il a été rappelé que, bien que certaines solutions puissent sembler simples sur le plan théorique (comme déplacer des élèves vers des bâtiments disponibles), leur mise en œuvre est complexe. De nombreux enjeux doivent être considérés, notamment les impacts sur les familles, les communautés scolaires et l'organisation des services. Ces décisions nécessitent donc une planification importante et tiennent compte de multiples facteurs.	
12. Varia		
13. Levée de la séance	Levée de l'assemblée à 20h35 Proposée par M^{me} Toner Secondé par M. Rizk	